



Motion Pascale Van Landuyt pour les membres de la Commission de Gestion

Titre de la motion : mise à disposition publique des motions, postulats et interpellations.

Préambule

Chaque membre du Conseil peut exercer son droit d'initiative en déposant un postulat ou une motion. Ces deux instruments permettent au Conseil d'influencer l'action de la Municipalité en proposant des mesures ou en demandant des études. Le Conseil peut également intervenir par voie d'interpellation ou en posant une simple question. Pour rappel :

La motion charge la Municipalité de présenter une étude sur un objet déterminé ou un projet de décision du Conseil communal ou général. La motion a un effet contraignant.

Le postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de faire une proposition dans un domaine particulier et de dresser un rapport. Le postulat n'a pas d'effet contraignant.

L'interpellation demande à la Municipalité une explication sur un fait de son administration. Elle ne comprend ni le pouvoir d'annuler ou de modifier les décisions municipales.

Motivation

La Commission de Gestion, dans son rapport 2023, avait émis une recommandation de maintenir à jour et à disposition des membres du Conseil, une liste des motions, postulats et interpellations en cours.

En effet, afin d'avoir une vue d'ensemble, mais également pour permettre un meilleur suivi des motions, postulats et interpellations, il nous paraît important d'établir une liste en indiquant le statut, et de la rendre visible de façon publique. Ceci garantirait une gestion plus transparente des affaires en cours aussi bien pour la Municipalité que pour les membres du Conseil.

Une plus grande visibilité à l'attention des habitants de Jouxtens-Mézery leur permettrait de se rendre compte des thèmes actuellement portés par le Conseil et pourrait les motiver à une plus grande dynamique.

Par ailleurs, après consultation des sites web de plusieurs communes voisines ([St Sulpice](#), [Romanel](#), [Chavannes](#)), nous avons constaté qu'il était de pratique courante de publier les listes de motions, postulats et interpellations soumises par le Conseil, avec un lien sur le texte complet, mention de leur statut et de la réponse apportée par la Municipalité, année après année.



CONSEIL COMMUNAL – JOUXTENS-MEZERY

MOT _____
(laisser libre)**Recommandation**

Nous proposons de créer une nouvelle page sur le site web de la commune, reliée à la page « Conseil » ou « Pilier public », dédiée à la liste des motions, postulats et interpellations. La liste devrait comporter le titre, la date et le porteur des motions, postulats et interpellations. A prévoir également un lien cliquable vers la version complète des dit.e.s motions, postulats et interpellations, une mention du statut et la réponse apportée par la Municipalité pour les cas ayant été traités.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, j'ai donc l'honneur, de demander au Conseil communal d'accepter la présente motion afin de pouvoir la transférer à la Municipalité.

Date de dépôt : le 29.05.25 pour la séance du Conseil communal 17.06.2025

Souhait	Signature
<input checked="" type="checkbox"/> souhaite une prise en considération immédiate <input type="checkbox"/> renvoi à une commission pour étude de la recevabilité	